



## St Quentin sur Isère organise une réunion d'initiative locale pour mettre en œuvre le grand débat.

**Le vendredi 8 février de 19h30 à 22h30  
à la salle socioculturelle**

### **Qui peut participer ?**

Toutes les personnes de plus de 16 ans domiciliées à St Quentin sur Isère peuvent participer au débat, à condition qu'elles se soient inscrites. Il est fortement recommandé de ne pas venir avec de jeunes enfants.

### **Comment s'inscrire ?**

Les inscriptions se font auprès de la mairie, par mail, par téléphone ou en se rendant à l'accueil. Chaque personne souhaitant débattre laissera ses nom, prénom, n° de tél et si possible adresse mail. Date limite des inscriptions le mercredi 6 février à midi.

### **Comment se déroulera le débat ?**

La réunion devrait durer environ 3 heures.

Les participants seront répartis par tirage au sort à différentes tables de 8 à 10 personnes. Ils auront 1h30 pour débattre en groupe des quatre grands thèmes proposés au débat. A l'issue des échanges, chaque groupe produira une synthèse sous la forme de 3 affiches : Ce qu'il faut conserver et ne pas changer, ce qui pourrait être amélioré et les propositions qui pourraient être faites.

Les affiches des différents groupes seront ensuite disposées sur les murs de la salle de façon à ce que chacun puisse en prendre connaissance et en discuter.

Puis la réunion prendra fin.

## **De quoi pourra-t-on débattre ?**

Quatre grands thèmes seront mis en débat : La transition énergétique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'état et des services publics. Des documents seront mis à la disposition des participants avec des questions pour les guider si besoin dans le débat. Ces questions ne sont pas exhaustives.

Si des participants souhaitent aborder d'autres grands thèmes, ils devront le faire dans un autre cadre et apporter leur contribution directement sur le site du grand débat.

## **Comment se passera la restitution du débat ?**

Les organisateurs rempliront un formulaire en ligne pour expliquer comment ils ont organisé le débat. Ils rendront compte des échanges en envoyant les photographies de toutes les affiches, sans les commenter.

Par ailleurs, chaque participant aura la possibilité d'aller donner son avis (sous forme de contribution) directement sur le site du grand débat.

## **Qui animera la réunion ?**

Les élus prennent en charge l'organisation du débat : la date, le lieu, la forme que celui-ci prendra et l'animation de la réunion. Par contre, chaque groupe gèrera ses échanges de façon autonome dans le respect du déroulement proposé.

## **Y a-t-il des règles à respecter ?**

Pour que le débat soit démocratique, chaque participant doit s'engager à respecter la charte et l'organisation proposée. Les animateurs ne prendront pas part au débat et garderont une posture neutre.

## **Liens utiles**

[Site officiel du grand débat national](#)

[Contributions au débat](#)